

460

GAZETTE DES ARDENNES

8 Juillet 1915

Pour couper court, une fois pour toutes, à cette lecture, il suffit de démontrer noir sur blanc que l'autorité militaire française avait, longtemps avant qu'il fut question des bombes allemandes, organisé systématiquement l'emploi de ces engins comme moyen irrésistible, et non le contraire qui, au contraire, avait été l'objet de la guerre française.

MINISTRE DE LA GUERRE

Notice sur les engins sulfureux.

Les engins dits sulfureux sont des appareils qui produisent artificiellement un liquide qui, après explosion, répand dans l'air des vapeurs irritantes pour les yeux, le nez et la gorge.

Les grenades et les cartouches.

Les grenades ont la forme ovoïde. Leur diamètre au centre est de 6 cm, leur hauteur est de 7 cm, leur poids 400 gr.

Elles sont destinées aux petites distances et préparées pour être lancées à la main.

Elles portent une étiquette peinte qui indique le mode d'emploi. Elles sont allumées avec un petit froloir collé sur une étiquette et doivent être jetées aussitôt immédiatement.

Elles explosent 7 secondes après l'allumage.

Un petit couvercle en bois ou un bouchon vissé protègent l'étiquette de la tête d'allumage.

Les grenades de ce genre sont destinées à être lancées à la main.

Leur efficacité est fortement diminuée par un grand vent.

Cartouches.

Les cartouches sont de forme cylindrique. Leur diamètre est de 28 mm, leur hauteur de 10 cm et leur poids 200 gr.

Elles sont destinées à être lancées avec le fusil à baïonnette déchargé.

Sous un angle de départ de 30°, elles tombent à 200 m. Elles sont à percussion centrale et sont lancées avec le fusil à baïonnette déchargé.

Le poids allumé une petite fusée latérale qui fait scier la cartouche 3 secondes après qu'elle a quitté le canon du fusil.

Leur but est le même que celui des grenades, mais en raison de la plus grande portée de ces engins elles sont plus efficaces.

Il est nécessaire d'opérer par séries.

Précautions à prendre pour l'attaque des tranchées dans lesquelles on a projeté des engins sulfureux.

Les vapeurs répandues par les engins sulfureux ne sont pas délétères, au moins à faible dose et leur action n'est que momentanée. Elle dure un temps variable suivant les circonstances atmosphériques.

Il convient donc d'attaquer les tranchées où des grenades sulfureuses ont été projetées, et de continuer l'attaque par tranches, avant que les vapeurs aient complètement disparu.

Les tranchées d'assaut doivent alors être munies de lunettes destinées à protéger les yeux. Elles doivent être aérées, en outre, que le pistonnement désagrégé qu'elles resserrent dans le nez et dans la gorge n'est pas dangereux et entraîne aucune complication respiratoire.

Le présent document démontre que dès le mois de février des engins sulfureux étaient fabriqués systématiquement en France, et que des instructions étaient données concernant leur emploi.

CEUX QUI VOIENT CLAIR

Après Mervin, André Liekhnberg, citons aujourd'hui Léonard de Vinci, qui écrivait, l'autre jour, dans un article intitulé «Vérité» :

Pour que la France comprime les l'indignité nécessaire de profiter d'un quelconque succès, elle ne doit pas se laisser aller à la gloire, mais à la gloire de la victoire et de la victoire de la victoire.

Atout, il nous a toujours semblé fâcheux et dangereux de laisser croire au public que l'Allemagne pouvait être réduite à merci par la main ou vaincue par le manque de munitions.

Puif, car elle n'a pu résister à son appétit de justice vaine la puissance économique de l'Allemagne pour s'approprier son message. Dangereux, parce qu'en laissant entendre que l'ennemi était par le blocus sans rien attendre à se rendre, on laisse la nation, ignorante du danger et rassurée sur son sort, pratiquer la théorie du moindre effort.

Ce qu'il faut dire se pays, tout au contraire, c'est que l'Allemagne ne manquera pas plus de pain que d'obus et qu'elle sera toujours à la disposition de quel nombre que soldats et entretenir ses bouches à feu de projectiles...

Quant à compter sur la pénurie de charbon, de minerai de fer, de cuivre et autres métaux pour réduire nos ennemis et l'impuissance, il ne faut pas y songer. Les deux empires de ce genre ne sont pas près de manquer.

Rien qu'en Allemagne, la production annuelle de la houille et de la lignite est de plus de 270 millions de tonnes - contre 30 millions en France et 23 millions de tonnes - contre 15 millions de tonnes en Angleterre et 1 million de tonnes en Espagne.

Quant à la production de fer, elle est de 10 millions de tonnes en France et de 15 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de cuivre, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de zinc, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de plomb, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de nickel, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de manganèse, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de chrome, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de cobalt, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de vanadium, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de molybdène, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de tungstène, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de sélénium, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de tellure, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de bismuth, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de cadmium, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de zinc-blende, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de galène, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de sphalérite, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de pyrite, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de stibnite, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de arsenic, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de tellurite, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de selenite, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de tellure, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de sélénium, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de tellure, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de sélénium, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

Quant à la production de tellure, elle est de 1 million de tonnes en France et de 2 millions de tonnes en Allemagne.

modifié complètement l'aspect des lieux. Toute position qui présentait un bon champ de tir a été mise en état de défense. Les rives des détroits sont hérissées de canons.

La guerre aux Dardanelles est une véritable guerre de siège et les alliés ont eu à vaincre de nombreux obstacles militaires, lesquels jouent un rôle très important dans les succès.

Un correspondant de guerre du Petit Parisien donne une description intéressante de la solidité des positions turques particulièrement d'Anadolie et de la presqu'île de Gallipoli qui est connue des soldats sous le nom de « numéro 216 ».

Elle s'appelle en réalité « Anadolie » et est constituée, comme on le voit, de défilés (les plus redoutables des Turcs). De la côte, on aperçoit la colline qui se dresse comme le ciel. Plusieurs fois déjà, les troupes alliées ont été attaquées, mais elle reste, imprenable malgré tout, aux mains des Turcs.

Des canons, des mitrailleuses, des mines soignées et un jeu d'autres moyens de défense de première importance ont été installés sur les hauteurs de Gallipoli.

Les correspondants ajoutent que les fortifications turques du détroit ont très peu souffert du bombardement de la flotte anglo-française, grâce à l'extraordinaire solidité des positions turques. Les projectiles des avions sont constamment saisis pour enfoncer des canons.

Les fragments des obus lancés par la « Anadolie » retombent à terre à une distance de plus de dix kilomètres. Par conséquent, à moins que l'obus n'éclate précieusement dans la tranchée, elle ne fait que des ravages minimes.

C'est ce qui explique également, pour ce qui concerne l'impuissance publique, le commandant de Cizeaux, dans le « Matin », l'écrit :

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

« On se désole que de nombreux navires, pourvus de plus puissantes artilleries, n'aient pu jusqu'à présent réduire au silence des batteries immobiles, et ainsi ouvrir la route... »

LE SIEGE DES DARDANELLES

Les envoyés spéciaux des journaux anglais aux Dardanelles s'éloignent d'expliquer l'insuccès de l'entreprise alliée contre les Dardanelles. Ils soulignent que le péninsulaire de Gallipoli a été transformé en une immense forteresse depuis le 18 mars. Il n'y a pas lieu de parler de forts véritables, mais d'un système de fortifications qui a

LA GUERRE ITALIENNE

On sait que l'Italie avait essayé d'emprunter de l'argent chez les Anglais, mais que les conditions d'acceptation de ce prêt ont été refusées. Les Italiens ont dû se tourner vers les Etats-Unis d'Amérique pour obtenir un prêt de 100 millions de dollars.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

Les journaux italiens annoncent que le gouvernement italien a décidé de réduire de 10 pour cent les dépenses militaires pour l'exercice 1915-1916.

COLMAR I'E.

Yallion François, Louis Savoye, inf. 297. Assour Louis, Baudry (Basas-Mies), chass. alp. 61. Lossery Georges, Rapt (Vogues), inf. 182. Basse-Bresson Jean, Orville (Basas-Mies), inf. 257. Cognet Germain, Fervais (Albi), inf. 257.

(Prisonniers internés ces temps derniers).

Angelin Paul, Mezel (Basas-Mies), chass. alp. 27. Anselmi Henri, Sébaste (Lorraine), chass. alp. 23. Bagnagn Ange, Lison, inf. chass. alp. 27. Bagnagn Léon, Montfort (Garonne), chass. alp. 27. Châte François, Als (Haut-Pyr.), chass. alp. 27. Caroll Sylvain, Crussac (Aveyron), chass. alp. 27. Dullery François, La Maloue (Lorraine), chass. alp. 27. Etienne Joseph, Barrot (Ardèche), chass. alp. 7. Michel Joseph, Sorsod (Vosges-Mar), chass. alp. 23. Laffre Paul, Cresson (Haut-Pyr.), chass. alp. 27. Daniel Octave, Bief-de-Maison (Ard.), chass. alp. 27. Moux Joseph, Châtillon (Lorraine), chass. alp. 27. Tite Jean, Bédouque (Ard.), chass. alp. 27. Vescovas Bernard, Valsjojo (Ornes), chass. alp. 27.

FORBACH V/L.

(Prisonniers internés ces temps derniers).

Lafite Edmond, Magnay (Hte-Marne), inf. 167. Parent Jules, Helouenne-Lille (Nord), inf. 167. Sautin Jean, Commanche (Corse), inf. 172. Filly Alfred, Commanche (Corse), inf. 172. Maire Armand, Commanche (Corse), inf. 172. Pommier Léon, Commanche (Corse), inf. 172. Veuille Pierre, Passat (Canton), inf. 8. Fouchon Georges, Cabas, inf. 8.

HOMBURG (PFALZ)

Tuchien Eugène, Yvelot (Sous-Inf.), inf. 29. Soudack Paul, Paris, inf. 29. Veyers Pierre, Agnes (Sous-Inf.), inf. 30. Niel Louis, Poper (Sous-Inf.), inf. 29. Dajnia Henri, Hous (Sous-Inf.), inf. 29. Basseville Paul, Poper (Sous-Inf.), inf. 29. Essig Jacques, Paris, inf. 29. Fécamp Joseph, Solvilloles-Rouss (Sous-Inf.), inf. 30. Nicole Pierre, Batauxy-Louis (Sous-Inf.), inf. 29. Lorphelin Marcel, Dossy-le-Grand (Sous-Inf.), inf. 30. Grandjean Henri, Fécamp (Sous-Inf.), inf. 30. Dagner Edmond, Le Havre, cap. inf. 30. Heiden Alex, Paris, cap. inf. 30.

AMBERG I/ BAYERN

Michelin Eugène, Doui (Seine-et-Oise), inf. col. 23. Perrod Louis, Paris, inf. 23. Denis Luc, Lamourat (Jura), inf. 140. Le Bihan Eugène, Eion (Morbihan), serg. drag. 22. Le Bihan Joseph, Lantvaux (C.-de-Nord), inf. 47. Barthe Robert, St-Mihiel (Meuse), chass. a. p. 41. Guichet Joseph, Ennon (Morbihan), inf. 31. Jorler Laurent, Gorf (Morbihan), inf. 31.

WESEL

(Prisonniers internés ces temps derniers).

Donné René, La Madeleine (Nord), inf. 115. Bourrier Auguste, Hambrun (Nord), inf. 115. Biloune François, Donoy (C.-de-Nord), inf. 70. Lehoucq Louis, St-Dizier, inf. 260. Jovio Alexandre, Parez (Seine), cap. inf. 276. Lathar Alfred, Chaux (Seine-et-Oise), inf. 276. Léon Alexandre, Givry (Seine-et-Loire), inf. 205. Marin Hippolyte, Buxières (Aube), inf. 205. Destieux Antoine, St-Georges (Rhône), chass. a. p. 42. Chant Auguste, Cruz (Ain), chass. a. p. 4. Kervran Euse, Yvaille (Morbihan), inf. 35. Lolo André, Eugman (Hte-Garonne), inf. 35. Albert Jean, Pierre (Hte-et-Mos.), inf. 69. Perral Jean-Pierre, Mhony (Ain), inf. 230. Legnon Paul, St-Croix (Seine-et-Oise), inf. inf. terr. 17. Béguelin Eugène, St-Georges (Seine-et-Oise), inf. 17. Mercier Joseph, Vailhoulles (Aveyron), inf. 276. Pellé Francis, St-Georges (Seine-et-Oise), inf. 276. Pellé Francis, Villerucy-St-Georges (Seine-et-Oise), inf. 60. Chou Henri, Ivry (Seine), inf. 26. Goussier Albert, Chaux (Seine-et-Oise), chass. a. p. 17. Pellet Paul, Versailles-Bas (Hte-Marne), inf. 21. Bouleaux Pierre-Jules, Rochesort (Hte-Vienne), inf. 226. Bell Léon, Nostel (Aube), inf. 226. Gaud Jean-Baptiste, Nizet (Loire-Inf.), cap. inf. 88. Goussier Auguste, Nostel (Aube), inf. 226. Poulain Jacques, Ouessay (C.-de-Nord), cap. inf. 70. Noël Aloys, Tourcoing (Nord), serg. inf. terr. 1. Serret Arthur, Buxières (Aube), inf. terr. 5. Bonnard Bernard, Cléry (Seine), serg. inf. 48. Grapier Joseph, Grandfontaine (Vosges), inf. 88. Royer Pierre, Lanvalley (Moselle), inf. 70. Simon Léon, Colombes (Seine), chass. a. p. 41. Houssier Eugène, Bole (Hte-Vienne), inf. 226. Gaud Marcel, Paris, inf. 11. Grandjean Henri, St-Georges (Seine-et-Loire), inf. 111. Lagier Louis, Prazac (Vienne), inf. 125. Martin Edgard, Chass (Vendée), cap. inf. 114.

LISTE N° 30 CONTENANT 3,200 NOMS

(Reproduction strictement interdite)

Les noms en tête des groupes désignent les endroits où se trouvent les prisonniers dont les noms suivent.

Le total des noms publiés jusqu'à aujourd'hui se monte à environ 154,900. — Reste à publier environ 100,800 noms.

Boque Jean, Decize (Nièvre), inf. 160. Sestinos Guillaume, Salign (Nord), cap. chass. a. p. 18. Ducas Gustave, St-Hilaire (Sartre), inf. 62. Guendard Henri, St-Marie (Calvados), inf. 2. Spada Jules, Pégany (Aip-Mar), chass. alp. 29. Nizet Marins, Lévayroux (Aip-Mar), inf. 274. Narbonne Emile, Prouss (Vienne), inf. 67. Devaux Louis, Chalmont (Ard.), inf. 26. Bachler Joseph, Scudrières (Loire-Inf.), cap. inf. 202. Bédier Auguste, Ernie (Mayenne), inf. 25. Franke Edouard, Nollersheim (Aip-Mar), cap. inf. 177. Juchard Henri, Balledon (Hte-Inf.), inf. 203. Sasso Camille, Arzac, inf. 159. Houtier Arthur, Poper (C.-de-Nord), cap. inf. 70. Martin Auguste, vassur (Pas-de-Calais), cap. inf. 102. Bernard Edmond, Mubois, inf. 314. Duchonnam Jules, Avesnes (Nord), inf. 102. Tourgé Auguste, Lajoussé-de-Beaune (Ard.), inf. 202. Goussier Paul, Goussier-de-Caillois (A.-de-N.), cap. inf. 7. Clarsson Ernest, Fontenay (Vosges), inf. 83. Le Talbot Maurice, Sainthippier (Nord), inf. 43. Guyonnet Paul, Goussier-de-Caillois (A.-de-N.), inf. 114. Ory René, Nancy, adj. assav. 4. Lefèvre Edouard, St-Aubin (Ard.), inf. 21. Floret François, Termonay (Ard.), inf. 97. Ferry Napoleon, Montesson (Seine-et-Oise), inf. 160. Dumont Emile, Chaux (Aube), cap. inf. 24. Villars François, Montauban (Hte-Vienne), inf. 70. Recquart Alfred, Martincourt (Vosges), inf. 200. Raubold Joseph, Yvonne, inf. 200. Billot Georges, Haon-le-Bas (Hte-Marne), cap. chass. a. p. 17. Giret Marcel, Paris, inf. 17. Mangin Maurice, Paris, inf. 30. Muller Eugène, St-Germain-en-Laye (S.-de-O.), cap. inf. 28. Martin Léon, Auvillers (Seine-Inf.), serg. inf. 24. Goussier Auguste (Vosges), inf. 200. St-Servin Victor, Saint-Criquet (Ard.), inf. 88. Kallin, division marocaine. Begier Auguste, Le Pas (Ard.), inf. 114. Bouchard Joseph, Vassur (Ard.), inf. 100. Guyonnet Auguste, Nollersheim (A.-de-N.), cap. inf. 7. Fougé Raymond, Bar-de-Sap (Vosges), chass. a. p. 2. Tourneville Louis, Meuvillon (Drome), inf. 158. Mass Georges, Paris, chass. a. p. 2. Courbin Auguste, Genilly (Seine-Inf.), inf. 265. Goussier Auguste, Montauban (Hte-Vienne), inf. 114. Sabaud Humbert, Montauban (Hte-Vienne), inf. 4. Badier Gaston, Chaux (Ard.), inf. 206. Fraz François, Port-Verdun (Vosges), cap. inf. 206. Chabot Augustin, Aignan (Ard.), inf. 130. Chabot Augustin,